



MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES
—
1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 14 novembre 2012

Au Conseil général
de la commune de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Préavis no 15/12 : Budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2013

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 13 novembre dernier, la Municipalité a adopté le projet de budget pour l'année 2013 et conformément au règlement du Conseil général ce document a été soumis à la commission de gestion pour étude et rapport.

I. Préambule

Les budgets de fonctionnement communaux sont toujours difficiles à évaluer et l'année 2013 ne déroge pas à la règle.

Sur les fr. 2'098'270.- de dépenses budgétées, les communes ne maîtrisent qu'une petite partie de cette somme, la plus grande part étant imposée (péréquation cantonale, RPT, sécurité sociale, enseignement, salaires, charges d'énergie, etc...). Votre Municipalité a néanmoins élaboré ce budget au plus proche des pronostics et selon les informations à disposition au moment de sa préparation.

Malgré un taux d'imposition particulièrement bas adopté pour 2013, le budget n'est déficitaire que de fr. 26'390.-. Cette perte peut être financée par la trésorerie courante puisque, à ce jour, nous avons plus d'un million de francs de liquidité rapidement réalisable. Il comprend, outre les mouvements habituels, les quelques écarts importants résumés dans l'annexe jointe à ce préavis.

La Municipalité s'est astreinte à n'engager que les frais nécessaires au bon fonctionnement de la commune et à préserver les biens communaux dans un bon état.

II. Commentaires

Les revenus totaux du budget 2013 s'élèvent à fr 2'079'600.- contre fr. 1'947'050.- au budget 2012, soit en augmentation de 6.5 %.

Les charges totalisent quant à elles fr. 2'098'270.- contre fr. 1'946'500.- budgétée pour 2012, ce qui les fait paraître 7.5% plus élevées.

III. Conclusion

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous invite, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES

- vu le préavis no 15/12 concernant le budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2013;
- entendu le rapport de la commission de gestion;
- considérant que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

DECIDE

le budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2013 est adopté tel que présenté.

DECHARGE

la commission de gestion de son mandat.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 13 novembre 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique



C. Tallichet Blanc



La secrétaire



F. Turin

Municipal responsable : M. Thierry Vidmer